La banque en clair
COMPRENDRE • AGIR • PROGRESSER

Fiche récap · août 2026

L'assurance dépendance

Perdre son autonomie coûte cher, et l'aide publique ne couvre qu'une partie. L'assurance dépendance verse une rente pour compléter. À connaître avant qu'il ne soit tard. En 4 minutes.

L'ESSENTIEL EN TROIS POINTS

01

La dépendance, c'est ne plus pouvoir accomplir seul les **gestes du quotidien** (se lever, se laver…).

02

L'assurance verse une **rente mensuelle** (parfois un capital) si la dépendance survient.

03

Elle **complète** les aides publiques comme l'APA, qui ne couvrent qu'une partie du coût.

CAS PRATIQUE

Une cotisation « à fonds perdu »

Si la dépendance survient	**Vous touchez la rente prévue**
Si elle ne survient jamais	**Les cotisations sont en général non récupérables**

EN CLAIR

l'APA ne suffit pas

L'**APA** (allocation personnalisée d'autonomie) est une aide publique, mais elle ne couvre qu'une **partie** des frais, et son montant dépend des revenus. Le reste à charge peut atteindre plusieurs centaines, voire milliers d'euros par mois, c'est ce que vise à combler l'assurance dépendance.

LE PIÈGE À ÉVITER

Souscrire trop tard. Le tarif dépend de l'âge et de l'état de santé à l'adhésion : plus on attend, plus c'est cher, voire refusé. Attention aussi aux **délais de carence** et aux définitions de la dépendance, très variables d'un contrat à l'autre.

À RETENIR

- Verse une **rente** en cas de perte d'autonomie, pour compléter l'APA.
- À souscrire **assez tôt** : le tarif grimpe avec l'âge.
- Vérifiez la **définition de la dépendance** et les délais de carence.

Mis à jour en août 2026 · Sources : service-public.fr, Banque de France. Information générale, sans valeur de conseil.